

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 61 (1910)
Heft: 3

Rubrik: Communications

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

140 m de hauteur avec un diamètre de 12 m et une écorce de 60 cm d'épaisseur. Un autre, le „Massachusset“ cubait environ 420 m³ de bois fort (Derbholz), et „la mère de la forêt“ qui vient d'être endommagé, en représente environ 370 m³. La quantité de bois d'œuvre livré par chacun de ces individus correspond à celle que fournissent plusieurs hectares de nos hautes futaies. (!?)

On peut admirer au Musée forestier de Bruxelles un secteur d'un Séquoia géant sur la tranche duquel on compte 1400 anneaux d'accroissement distincts! (*Trad.*)

Résumé de la „Schweizerische Zeitschrift
für Forstwesen, N° 1, 1910.



Communications.

Le Forestier en Skis.

Il n'y a pas bien longtemps, 10 à 15 ans à peine, l'on ne connaissait les Skis ou patins norvégiens que sur la foi des récits des explorateurs polaires et d'après quelque gravure rapportée de Laponie. Comme cela a bien changé aujourd'hui. On m'affirmait l'autre jour qu'il n'y avait plus une maison à la Vallée de Joux, où l'on ne trouve une paire de Skis. Cet exemple n'est d'ailleurs pas isolé, certaines contrées alpestres sont dans le même cas.

Cela paraît tout naturel que ce moyen de communication se soit implanté avant tout dans les régions les plus neigeuses de notre pays et l'on pourrait en conclure que c'est de là qu'est parti le victorieux mouvement en faveur des patins norvégiens. Pourtant cela n'est pas. Sans les sports d'hiver que l'étranger a importés chez nous, sans l'habitant des villes, de la plaine que la montagne, avec sa scénerie sauvage, attire comme un aimant, comme une compensation pour son labeur dans la poussière et la boue des agglomérations humaines, le Ski ne serait pas né viable. C'est le citadin qui, après l'avoir adopté et développé, l'a apporté au montagnard! Une fois de plus le sport a enrichi la vie humaine, et l'amour du beau dans la nature a engendré une valeur utile à tous.

Pas plus que le montagnard, le forestier, à quelques rares exceptions près, n'a pris l'initiative de cette innovation. On ne sait trop pourquoi, ou plutôt on allègue diverses raisons qui n'en sont pas. Je ne cite que pour mémoire l'excuse que l'hiver est, pour le forestier de montagne, la saison consacrée au repos ou du moins aux travaux de bureau. Ce n'est qu'un prétexte de se chauffer les pieds sur les chenets,

et dans nos temps modernes on ne l'invoque plus guère. Plus nombreux ont été les forestiers qui considéraient l'usage du Ski comme un sport exclusivement, ne pouvant être utilisé en vue d'un travail sérieux. Comme le plus souvent il était introduit par des jeunes gens, les collègues, en fonctionnaires soucieux de leur dignité, ne voulaient se compromettre en s'y adonnant à leur tour. On craignait de donner prise d'avantage encore à l'opinion déjà si répandue que les courses du forestier ne sont que d'agréables ballades. — Eh bonjour, Monsieur l'Inspecteur, vous partez en promenade ? — C'est ainsi qu'on a coutume de nous apostropher dans les vingt-deux cantons et dans les trois langues nationales !

Un grand nombre de nos collègues se sont crus trop âgés pour innover et leur modestie les a une fois de plus mal servis. L'on n'est jamais trop vieux pour un progrès. Beaucoup aussi s'exagéraient les difficultés de l'apprentissage. Enfin, la meilleure raison pour un trop grand nombre d'entre nous, hélas ! c'est que la dépense d'une paire de Skis grevaient par trop un budget dont les charges étaient déjà disproportionnées avec les rentrées.

Et alors, après avoir mûrement réfléchi, on chaussait ses guêtres et l'on continuait bravement à patauger, à brasser la neige pendant 4 à 5 mois durant.

L'auteur de ces lignes s'est astreint à cette dernière besogne pendant six hivers consécutifs dans un des arrondissements les plus neigeux de la Suisse. Vous narrer toutes les péripéties de son service d'hiver, qui embrassait près de la moitié de l'année, cela mènerait trop loin. Il suffit de dire qu'il se repend amèrement d'avoir méconnu le Ski pendant cette période de son activité.

Plusieurs pensent que ces longs patins sont embarrassants à manœuvrer dans un espace couvert d'arbres. Mais, en haute montagne, où ces outils sont surtout d'emploi, la forêt n'est généralement plus si serrée qu'en plaine ; elle est coupée en outre de vides improductifs plus nombreux ; elle se termine aux altitudes supérieures en un essaim d'arbres égrenés ou isolés. Le pâturage boisé, qui comprend tout le haut plateau jurassique et de vastes surfaces dans les Alpes, présente des conditions analogues, des espaces libres alternant avec des groupes d'arbres.

Comme le but poursuivi n'est d'ailleurs, avant tout, pas de faire des descentes et des virées pour son agrément, mais de circuler sans trop de peine à travers la campagne à une allure quelconque, les forêts fermées n'offrent pas d'obstacle non plus. Le Ski nous évite la peine de brasser la neige et permet une marche plus aisée, plus naturelle que la raquette. Le plaisir et le gain de temps des descentes à plus ou moins grande vitesse ne sont pas l'essentiel et viennent par dessus le marché.

Lorsque la neige est la plus profonde et accumulée en grandes menées qui rendent toute circulation à pied sinon impossible, du moins

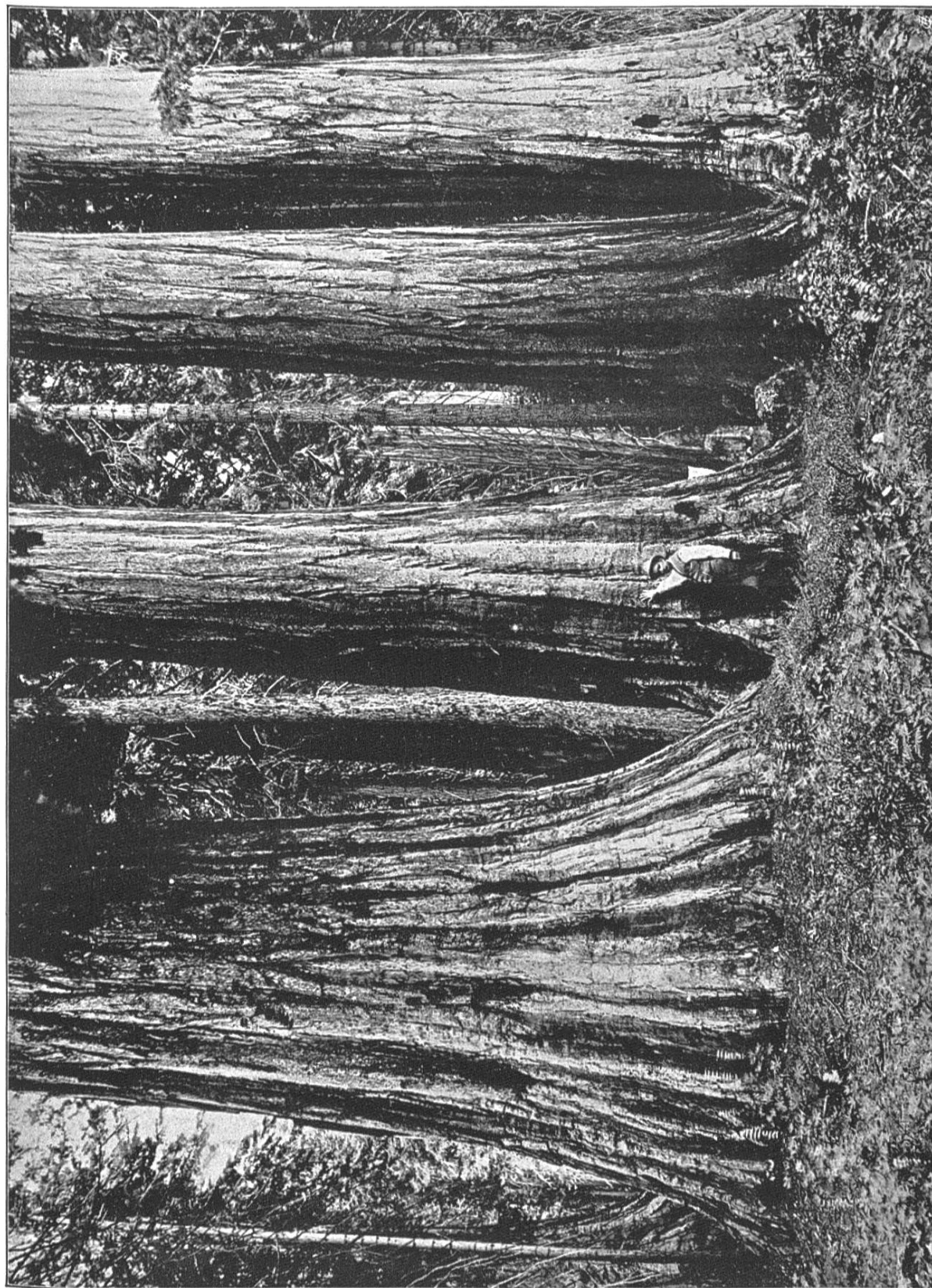
très pénible, le Skieur se meut sans peine à travers la montagne et fait ses courses comme en se jouant. Il me souvient d'avoir mis 3—4 heures à des traversées, qu'en Ski j'aurais fait en moins d'une heure.

La forêt a constamment besoin de nos visites. Dans les contrées où les forêts particulières sont nombreuses, il n'est pas possible de faire arrêter les exploitations à date fixe. Le propriétaire est souvent obligé, par des circonstances imprévues, à avoir recours au forestier au gros de l'hiver. Le service de surveillance, de police non plus ne doit connaître des mois entiers de chômage. Les délinquants seraient trop heureux, cela surtout dans les cantons où le délai de prescription pour les contraventions forestières expire au bout de 3 mois déjà. Là on ne peut attendre le printemps pour verbaliser.

La visite des chantiers d'hiver, soit de bûcheron, soit de voiturier, est grandement facilitée par l'usage du Ski, bien plus encore la constatation de dégâts, de catastrophes, comme les tempêtes d'hiver, les grandes chutes de neige les occasionnent parfois. Qui donc prétend que l'hiver est la période de repos, qu'on ferme la forêt tant qu'il y a de la neige ? !

J'eus un jour à constater une contravention chez un propriétaire particulier, qui avait pratiqué une coupe non autorisée dans un vaste pâturage boisé. Je m'y rends avec mon garde. Il y avait au moins un mètre de neige, légèrement croûtée à la surface, qui tantôt nous supportait, tantôt nous laissait couler jusqu'aux hanches. Le contrevenant, lui, était un petit bossu, maigre et sec comme une chèvre, pesant à peine ses 100 livres. D'un air narquois, il traçait devant nous sur la neige, sans enfoncer d'un pouce, tandis que les représentants de l'autorité le suivaient, suant et soufflant, et ne sachant comment se dépêtrer, au plus grand divertissement du bonhomme, qui se faisait un malin plaisir de leur faire les honneurs des coins les plus reculés de sa pâture, à titre de vengeance gratuite. Et le ridicule n'était pas du côté du délinquant, je vous en réponds. Armés de Skis, nous eussions été à même de représenter plus dignement la Majesté de la Loi !

Si le forestier du Jura a déjà de bonnes raisons pour adopter le moyen de circuler facilement en forêt, il en est bien mieux de son collègue des Alpes, chargé des travaux si importants et si difficiles de correction de torrents et d'avalanches. Est-ce en été, à terrain découvert, qu'on peut juger de l'effet de la neige aux grandes altitudes ? Est-ce à la bonne saison, quand toutes les traces ont disparu, qu'on peut reconstituer la marche d'une avalanche, sa cause, son point de départ ? Comment se comportent, au gros de l'hiver, les ouvrages élevés pour arrêter le fléau ? C'est non seulement intéressant de le constater, c'est instructif aussi, et les investigations sur place, en hiver, peuvent seules fournir la clef de plus d'un problème. Le Skieur, armé de l'appareil photographique, a une grande tâche à remplir dans ce domaine. Les recherches de cette sorte sont seulement à leurs débuts et n'ont



Un groupe de Wellingtonias,
du parc national de Sierra, Fresno County, Californie.

été faites que sur un petit nombre d'objets, alors que les variations sont infinies. Pour qui veut savoir, il n'y a pas des temps de repos !

Nombreux sont aujourd'hui les forestiers, inspecteurs et gardes qui utilisent le Ski, mais ils sont, je crois, encore la minorité et de beaucoup. Ainsi l'on n'a pas encore organisé des cours de Ski pour forestiers, comme on le fait pour militaires. Cela serait utile pour dresser en particulier les agents subalternes. Neuchâtel a décidé d'en prendre l'initiative l'hiver prochain. Espérons que les cantons alpestres suivront.

Certaines communes se sont chargées de tout ou d'une partie des frais de fourniture de Skis à leurs gardes. C'est un exemple à imiter. Les cantons devraient faciliter à leur personnel forestier l'acquisition de ces appareils, comme la Confédération l'a fait pour les facteurs de montagne. La dépense serait largement compensée par le temps gagné et par les connaissances acquises dans un domaine — la forêt alpestre en hiver — où il y a encore tant à observer.

Et ceux qui voient dans le poème de la forêt la meilleure récompense de leurs travaux et de leurs peines au service de ce patrimoine sacré, goûteront, grâce aux Skis, une joie nouvelle devant le tableau merveilleux et émouvant des grands bois enneigés. *P...y.*



Les oiseaux surpris par la photographie.

Les photographies présentées dernièrement à la société vaudoise des sciences naturelles, par M. A. Burdet sont celles d'oiseaux en complète liberté, c'est-à-dire près de ou sur leur nid, ou encore nourrissant leurs petits. Elles ont été faites en Hollande dans ces trois dernières années, à l'aide d'un appareil photographique (stéréoscopique) ordinaire, placé à une distance moyenne d'un mètre du nid et relié au poste d'observation par un tuyau de caoutchouc de 8 à 10 mètres (exceptionnellement 20 m.). Un certain nombre cependant ont été prises à l'aide du télépho, système Vautier-Dufour, qui a rendu de précieux services, particulièrement sur le Bass-Rock (Ecosse) pour photographier des guillemots, des mouettes tridactyles et des macareux moines perchés contre des parois de rochers inaccessibles.

Les 80 clichés de M. Burdet représentent 41 espèces différentes, appartenant aux oiseaux chanteurs, rapaces, palmipèdes, échassiers et gallinacés.

„... Voici, en premier lieu, un nid de tarier ordinaire construit à terre, dans des broussailles; un petit couloir conduit au nid qui contient 5 œufs bleus, dont l'un est légèrement plus gros et plus clair que les 4 autres. Supposant bien que c'était un œuf de coucou, je fis exercer une surveillance spéciale sur ce nid. Un soir à 7 h. on vint m'avertir

que les œufs étaient piqués et que par conséquent on pouvait s'attendre à l'éclosion des petits pour le lendemain. En arrivant près du nid le matin suivant à 5¹/₂ h., je trouvais un seul petit oiseau au fond du nid; c'était un jeune coucou: peau noire, ratatinée, sans aucun duvet, les yeux encore fermés, bouche orange énorme. A 10 centimètres du nid, les corps entassés des 4 jeunes tariers, peau rosée, couverte d'un léger duvet. Quel était l'auteur de ce drame? Pour contrôler ce qui s'était réellement passé, je remis dans le nid à côté du jeune coucou, deux des jeunes tariers qui vivaient encore. Au bout de 10 minutes environ le coucou, qui n'avait pas l'air trop réjoui du retour de ses compagnons, commença à se remuer et à se tasser au fond du nid, de manière à placer sur son dos large et plat l'un des jeunes tariers; dès qu'il le sentit en équilibre il se mit à marcher à reculons, se servant de ses rudiments d'ailes comme des bras pour sortir du nid et porter son fardeau à une distance double environ de l'endroit où il l'avait d'abord déposé. C'était comme s'il eût voulu dire: „Je m'arrangerai bien cette fois pour que tu ne reviennes pas! „Puis, toujours les yeux fermés, il retourne vers le nid dans l'intention bien évidente d'expulser de même l'autre jeune tarius. Mais je ne lui en laissais pas le temps; j'étais suffisamment renseigné sur l'auteur réel de cette mystérieuse éviction. Je transportais les deux petits êtres encore vivants dans un autre nid de tarius du voisinage où se trouvaient déjà 4 petits éclos depuis environ 4 jours. Les parents tariers adoptèrent ces deux orphelins, les soignèrent, les nourrirent et les élevèrent comme leurs propres petits; je les vis s'envoler 4 jours après leurs camarades de nid. Le coucou fut nourri par les parents des tariers qu'il avait lui-même chassés de leur nid.

Les observations ci-dessus, ainsi que plusieurs autres que je ne puis raconter ici tout au long, me permettent d'affirmer que:

1^o L'œuf de coucou déposé par la femelle dans le nid d'un oiseau plus petit que lui, est couvé par ce dernier seul; les parents coucous ne s'inquiètent plus de leur progéniture.

2^o A l'éclosion des œufs, c'est le jeune coucou lui-même qui jette hors du nid (et cela dans les dix premières heures de son existence) ses jeunes camarades, enfants légitimes des propriétaires du nid, ou les œufs qui ne sont pas encore éclos.

3^o Les parents adoptifs du coucou ne semblent pas s'inquiéter du meurtre de leurs propres enfants; ils soignent et nourrissent le jeune monstre resté seul dans le nid. Je n'ai *jamais* vu les parents coucous apporter de la nourriture à leur petit. Celui-ci croît avec une étonnante rapidité; au bout de 8 à 10 jours, il est déjà si gros qu'il remplit complètement le nid. Au bout de 15 jours, le nid devenu trop petit est abandonné: le coucou se tient perché sur une branche voisine, ou bien reste à terre, ses cris d'appel se font entendre incessamment, et les parents adoptifs continuent à le nourrir avec une remarquable sollicitude, alors que le coucou a déjà atteint une taille 3 ou 4 fois plus grande qu'eux-mêmes.

La photographie suivante représente un jeune coucou de 2 ou 3 jours, seul dans un nid de rossignol de murailles ou rouge-queue, construit à terre; à côté se trouvent deux cadavres de jeunes rouge-queues et 3 œufs non éclos. Evidemment, les mêmes faits que je viens de relater au sujet du coucou dans le nid de tarier ont dû aussi se produire ici dans ce nid de rouge-queue....“

Extrait du procès verbal de la Société vaudoise des Sciences naturelles.



Boîte aux lettres.

Nos lecteurs seront heureux de lire les lignes suivantes que nous adresse le vénérable M. Broilliard, un des maîtres de la sylviculture en France :

„... Veuillez, je vous prie, ainsi que la Société des forestiers suisses, agréer mes remerciements pour l'envoi de votre Journal. Il m'intéresse vivement et j'ai eu plaisir à lire d'abord la mise en réserve absolue du Val Cluozza. Si j'étais jeune, j'irais certainement visiter l'Engadine. Mais il y a encore en France de jeunes forestiers. Uno avulto non deficit alter.

J'ai suivi avec beaucoup d'intérêt la lutte victorieuse des forestiers suisses contre les coupes à blanc étoc, que je voyais sur le Jura, il y a 50 ans, au temps où j'étais garde général dans l'arrondissement de Pontarlier, à Mouthe.

Nous voilà loin de cet état des esprits. Je ne crois pas néanmoins que la forêt vierge soit le comble de l'art sylvicole; mais elle peut instruire les forestiers et réjouir quelque coin de terre. En tout cas, les forestiers suisses sont à présent ceux qui semblent se rapprocher le plus des conditions naturelles de l'éducation des forêts, et je leur en fais mon sincère compliment...“

Ch. Broilliard.

* * *

Un de nos fidèles correspondants nous adresse une lettre d'un abonné, qui renferme des réflexions que nous ne saurions passer sous silence, car nous pouvons en faire notre profit, la rédaction et... nos correspondants !

„... Quand je vous disais naguère que votre journal était plutôt celui des inspecteurs que celui des forestiers, j'entends par ces derniers tous ceux qui s'intéressent à la forêt, je ne m'éloignais pas beaucoup de la vérité.

Prenons, par exemple, le dernier numéro paru. Nous y voyons qu'une maladie parasitaire attaque le „Prunus Mahaleb“. Qu'est-ce que le Prunus Mahaleb ? Un simple profane dans votre science, quoique plein de bonnes intentions, peut l'ignorer. Est-ce le prunellier qui nous

donne les bélosses ? est-ce le merisier ? comme l'illustration accompagnant le texte le ferait croire, l'arbrisseau avec lequel on fait de si jolies cannes et des pipes au parfum apprécié. Je n'en sais rien.

Un terme vulgaire accompagnant la dénomination latine aurait été le bienvenu, j'en suis persuadé pour la majorité de vos lecteurs ; il aurait été en tous cas facile de s'y reconnaître et par là faire des observations sans être dans l'erreur...“ H. D.

Et notre correspondant, en nous transmettant ces observations, ajoute que, certes, elles ne manquent pas de justesse. L'auteur visé n'aurait rien enlevé de la valeur scientifique de son article, en mettant le nom vulgaire de l'arbre qu'il traitait. Il l'a mentionné, il est vrai, à la dernière ligne !

Certes, si quelqu'un apprécie à leur juste valeur les imperfections du Journal, c'est bien le rédacteur, aux prises chaque mois avec le même problème : que dire pour contenter des lecteurs dont les exigences diffèrent forcément et où trouver des sujets qui puissent les intéresser tous au même degré ! On nous reproche aujourd'hui de faire du Journal l'organe des inspecteurs, comme on nous reprochait jadis de par trop négliger le côté scientifique. Où se trouve le juste milieu ?

Il n'y a qu'un remède et nous n'avons cessé de le clamer, hélas, dans le désert : le Journal est une tribune largement ouverte à tous. Utilisez-la donc plus souvent ; la rédaction et les lecteurs vous en seront reconnaissants.



Chronique forestière.

Cantons.

Obwald. M. de *Tribolet*, expert forestier à Neuchâtel est nommé adjoint à l'inspection cantonale des forêts, poste resté vacant depuis fort longtemps.

Tessin. M. *Aubert*, expert forestier à Aubonne, est nommé inspecteur forestier du III^e arrondissement, en remplacement de M. *Albisetti*, promu inspecteur cantonal.

Etranger.

France. *Défense professionnelle.* Nos collègues français voient de plus en plus la nécessité évidente pour les agents forestiers, de former une association pour défendre leurs intérêts et poursuivre l'amélioration des traitements que réclament d'ailleurs, à fort juste titre, tous les fonctionnaires de l'Administration des Eaux et Forêts.

